



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E4160

VALABLE JUSQU'AU 29/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/08/1989

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 15/07/2013
Capital : 15 244

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 89 B 739

Siret : 351 725 858 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 9232081

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001291371

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001291371

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/12/2023

Raison sociale : BCMC - BALAZARD CHARPENTES MATERIAUX
COUVERTURES

70 IMPASSE RAPHAEL GARCIN
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Téléphone : 04 90 25 37 55

Portable :

Site Internet : www.bcmc-balazard.fr

E-mail : contact@bcmc-balazard.fr

Responsabilité légale :
BASTIDE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Fax : 04 90 25 30 82

Effectif moyen : 21 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	21/05/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/05/2021
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	21/05/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	21/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURoux
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.